



Le Théâtre national de Strasbourg École Supérieure d'Art Dramatique

recrute un-e régisseur-se formateur-ric(e) lumière

Notre théâtre et nos valeurs en quelques mots

Lieu unique dans le paysage théâtral français, le Théâtre national de Strasbourg est le seul théâtre national implanté en région. En son sein, il abrite une École supérieure d'Art dramatique, des ateliers de construction de décors et de costumes, des salles de spectacles et de répétitions.

Depuis septembre 2023, Caroline Guiela Nguyen, autrice et metteuse en scène, mène un projet artistique, public et pédagogique qui questionne les relations entre les œuvres, les récits, les artistes et les habitant-es. Il conjugue d'étroites relations tissées avec les territoires de proximité et un rayonnement international. Il ouvre le théâtre et son école au cinéma et à l'audiovisuel. Le TnS est conçu comme un lieu de vie et d'hospitalité, de création et de pensée.

Dans ce cadre, une politique ambitieuse d'ouverture à tous les publics est engagée favorisant la rencontre, la mixité et l'intergénérationnel. Elle s'appuie sur des projets de développement des publics qui mêlent création théâtrale et territorialisation, ouverture et vie du lieu, afin de favoriser des échanges continus, riches et multiples entre le théâtre et les habitant-es.

Sous l'autorité du responsable pédagogique de la section régie-crédation - 12 élèves réparti-es en 2 groupes - et en collaboration avec la directrice des études, il ou elle assurera les missions suivantes :

Régisseur-se Formateur-ric(e) lumière à l'École du TnS, c'est :

Prendre en charge :

- la transcription du projet pédagogique de la directrice du TnS à l'endroit de l'apprentissage de la création lumière et son inscription dans une maquette pédagogique de 3 ans, en lien étroit avec les autres responsables pédagogiques, formateur-ices ou collaborateur-ices artistiques ;
- l'enseignement théorique et pratique de son domaine de compétences,
- l'organisation et le suivi de cette formation, en dispensant certains cours, en dirigeant des ateliers et en coordonnant le lien pédagogique avec les autres artistes-intervenant-es invité-es.
- l'encadrement et le suivi pédagogique individualisé des élèves de sa section, et la préparation à leur insertion professionnelle (actualisation des formations, veille technologique, inscription dans les réseaux professionnels...);
- l'encadrement des élèves lors de montages, installations, rangements, démontages et chargements, tant au siège qu'en tournée ;
- le travail en étroite collaboration avec la direction technique du TnS (service accessoires, ateliers décors et costumes, régie plateau, régie générale...) et les services support de l'établissement (comptabilité, RH, informatique, production, communication et réseaux le cas échéant) ;
- la participation à la configuration et au jury des épreuves du concours

de la section régie-crédation ;

- la maintenance des matériels et des appareils, l'entretien des lieux d'enseignement et de stockage, pour tout ce qui concerne la lumière (matériel du TnS, location, prêt, etc...).
- la responsabilité de l'inventaire et de l'entretien du parc lumière, de l'équipement électrique scénique de l'École ;
- les permanences d'encadrement des élèves et l'encadrement des équipes techniques intermittentes en lien avec l'activité de sa section ;
- la participation à l'adaptation des plans de base des différents projets d'élèves en DAO ;
- la veille de l'évolution technologique des différentes techniques du spectacle vivant ;
- les propositions d'investissement lumière du TnS au regard des besoins de l'École ;
- le contrôle du respect par les élèves du règlement intérieur et plus particulièrement des calendriers de travail ainsi que des mesures d'hygiène et de sécurité

Les compétences et les qualités attendues :

- expérience d'au moins 5 ans en régie et/ou création lumière dans le domaine du spectacle vivant ;
- forte appétence pour la transmission des savoirs, savoir-faire et l'accompagnement pédagogique de projets d'élèves ;
- connaissance du fonctionnement d'un théâtre et/ou d'un établissement supérieur d'art dramatique ;
- une expérience en tant que formateur-ric(e) serait un atout ;
- maîtrise de la conception, du montage, de l'exploitation d'installations électriques et de la gestion d'installations d'éclairage scénique ;
- sens de l'organisation, rigueur et gestion des priorités ;
- excellente aptitude au travail en équipe ;
- bonne capacité à communiquer avec l'ensemble des équipes du TnS ;
- maîtrise de la chaîne complète des réseaux lumière ;
- maîtrise des console EOS et ou Grand Ma ;
- maîtrise des projecteurs à LED et motorisés
- Connaissance des règles élémentaires de l'électricité ;
- maîtrise des outils bureautiques ;
- connaissances en DAO (Autocad et/ou Vectorworks) et en CAO (Wysiwyg et/ou Capture) ;
- maîtrise des bases de sécurité incendie dans un ERP de type R et L ;
- CACES Nacelle selon R 486 catégorie A et B et R 489 cat. 3 apprécié ;
- habilitation électrique BR/BC appréciée ;
- détenteur-ice d'un permis B.

Les conditions :

- Poste en CDI (catégorie Cadre) à pourvoir à compter du 25 août 2025 ;
- Travail occasionnel en soirée et les week-ends, possibilité de participer aux tournées ;
- Rémunération selon grille de salaire du TnS sur la base de l'annualisation du temps de travail, en fonction de l'expérience ;
- Treizième mois suivant conditions prévues par les accords du TnS, 6 semaines de congés payés, 6 jours fériés supplémentaires selon droit local et accords du TnS, ticket-restaurants et mutuelle.

Vous pensez être la personne de la situation, voici comment postuler :

Adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 30 mai 2025 à :

Théâtre national de Strasbourg — Service des Ressources Humaines « Candidature régisseur·se formateur·rice lumière »
1 avenue de la Marseillaise BP 40184 67005 Strasbourg Cedex
ou par courriel (rh2@tns.fr) en mentionnant en objet « Candidature régisseur·se formateur·rice lumière » Annonce complète sur le site : tns.fr / Rubrique Emplois & Marchés

Le TNS a obtenu le double label AFNOR Égalité professionnelle et Diversité, dans ce cadre il s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat·e·s ou des salarié·e·s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens